

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur

Du samedi 23 novembre 2024 à St Genis Laval

I. Ordres du jour

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 12 octobre 2024	4
Sujet I.02 – Point organisation de l’AG électorale des commissions du 24 novembre 2024.....	4
Sujet I.03 – Demandes de commissions	6
Sujet I.04 – Divers	7
Sujet I.05 – Prochains Comité Directeur	8

Comité directeur				
		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
HELSTROFFER Renaud	Président	X		
TARDIVEL Yannick	Président adjoint	X		
RACHET Laurent	Trésorier	X		
BONTOUX Pierre-Jean	Trésorier adjoint – 3 ^{ième} Vice-président		X	
AUDOUY Patricia	Secrétaire	X		
BESZTERDA-LESIGNOLI Lidia	Secrétaire adjointe		X	
HELME Thierry	1 ^{ier} Vice-président	X		
PARENT Marc	2 ^{ième} Vice-président	X		
BRENOUX Thierry	4 ^{ième} Vice-président	X		
BARDASSIER Laurent	Administrateur	X		
BORDIGNON Christian	Administrateur	X		
BOULLY Sylvie	Administratrice		X	
CROZAT Paul	Administrateur	X		
GRAND Sébastien	Administrateur/Suppléant 1		X	
GRIMBERT Maud	Administratrice		X	
GROSBOIS Guy	Administrateur	X		
KAPFER Yves	Administrateur	X		
MAGNIN Laurence	Administratrice/Suppléante 2	X		
MEDARD Charline	Administratrice/Suppléante 3	X		

PONTAL Jehan	Administrateur		X	
VERDIER Laurence	Administratrice	X		
VINCENTI Marthe	Administratrice	X		
BEL Jean-Marc	Représentant SCA	X		

Président de séance : Renaud HELSTROFFER

Secrétaire de séance : Patricia AUDOUY

Le quorum est atteint quand 1/3 des membres du comité directeur est présent c'est-à-dire 7 membres.

Le nombre de membres présents lors de ce comité directeur du 23 novembre 2024 est de 15 membres titulaires. Le quorum est donc atteint.

Sujet I.01 – Validation du procès-verbal du comité directeur du 12 octobre 2024

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

Adopté à l’unanimité des votants.

Sujet I.02 – Point organisation de l’AG électorale des commissions du 24 novembre 2024

La préparation des espaces de la salle a eu lieu samedi 23 novembre (salle Gaston Rebuffat – Craponne) :

- Espace du fond : Lieu de la réunion de la commission technique puis de l’assemblée générale.
- Le reste de l’espace sera divisé par îlot pour la réunion des autres commissions.
- La salle, proche de l’entrée, sera réservée pour la partie enregistrement avec 4 tables et 1 binôme par table.

L’ouverture des portes est prévue pour 8h.

Le contrôle d’accès permettra de vérifier la validité des licences pour les personnes votants (2023/2024 et 2024/2025).

8h à 9h45 : Enregistrement des clubs et des pouvoirs par département. Chaque club aura le même nombre de bulletins que de voix attribuées à sa structure. Un listing pour l’émargement par département.

9h à 10h30 : Réunion des commissions.

Christian BORDIGNON se chargera de récupérer et de ramener Frédéric DI MEGLIO entre la gare de la Part-Dieu et Craponne.

Le Bureau de Surveillance des Opérations Electorales (BSOE) comptabilise le nombre de voix et annonce le quorum.

Début de l’assemblée générale à 10h45.

Seront présents comme personnalités : Frédéric DI MEGLIO (président de la FFESSM), Mme CHADIER Sandrine (Maire de Craponne), Mme CISTERNINO Corine (adjointe au sport et conseillère régionale), Mme Marie Christine PLASSE (présidente du Comité Régional Olympique et Sportif).

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2024 sera mis au vote pour approbation.

De 12h15 à 14h : Le repas, préparé par un traiteur, se déroulera dans la grande partie de la salle avec des manges debout et des places assises (environ 96).

L'urne pour les votes sera disponible de **12h à 14h**.

Le dépouillement des votes sera effectué par le BSOE avec deux personnes volontaires de l'assemblée. Ces volontaires ne doivent pas être candidats.

Les différents rapports (moral du président, secrétaire, trésorier et commissions) seront mis au vote.

14 h à 18h :

- Reprise de l'assemblée générale et mise à l'honneur des sportifs avec remise d'un chèque pour chacun. Guy GROSBOS, responsable des sportifs présente les différents sportifs et leur palmarès. Les chèques seront remis par le président de la FFESSM.
Renaud HELSTROFFER et Christophe GIL remettront le chèque à Yves KAPFER.
- Rapport des 12 commissions et de la mission Handisub.
- Remise des médailles à :
 - o Gabriel PERRET, président du club Thalassa qui arrivera à 15h30.
 - o Christophe MUZYCK. La médaille sera remise par Yves KAPFER.
- Le résultat des élections sera énoncé par le BSOE.

La salle est à rendre, rangée et nettoyée, pour 18h.

Ci-après, le tableau de répartition des tâches :

Nom	Prénom	8h - 9h45	12h30 - 14h00	Journée
		Guy Grosbois		Yves Kapfer
Houdeau	Sylvère	Bureau vote		Technique audio visuelle
Kapfer	Yves			Technique audio visuelle
Tardivel	Yannick			Estrade
Beszterda	Lidia	BSOE	BSOE	
Bordignon	Christian	AR gare de Part Dieu - Frédéric di Meglio		
Rachet	Laurent			Estrade
Vincenti	Marthe	BSOE	BSOE	
Magnin	Laurence	Bureau vote		
Grosbois	Guy	BSOE	BSOE	
Audouy	Patricia			Estrade
Verdier	Laurence	Bureau vote		
Crozat	Paul	Bureau vote		
Medard	Charline	Bureau vote		
Petit	Marc			Support Commissions
Hesltroffer	Renaud			Estrade
Parent	Marc	Contrôle accès		
Petitdidier	Patrick	Bureau vote		Technique audio visuelle
Lafont	Catherine	Bureau vote		
Brenoux	Thierry	Bureau vote		
Gil	Christophe	Contrôle accès		Technique audio visuelle

Sujet I.03 – Demandes de commissions

Le budget de fonctionnement des commissions et des CODEP : A ce jour, les seuls frais autorisés concernent les frais de déplacement et de convivialité. Suite à la demande de plusieurs commissions et de CODEP, est-il envisageable d'élargir à l'achat de matériel (exp : trousse de secours pour la commissions souterraine), de vêtements.

Réponse : L'achat de matériel amortissable ne doit pas rentrer dans les frais de fonctionnement et doit faire l'objet d'une demande indépendante. La demande devra être faite, au moins, pour cette première année de mandat.

Les vêtements ne doivent pas être inclus dans le budget de fonctionnement.

Une communication aux CODEPs sera nécessaire afin de préciser le contenu des règles budgétaires.

- La commission NEV organise les championnats de France à Thonon en juin 2025 et demande la participation du Comité AURA à l'organisation financière de ce championnat.

La NEV nationale s'appuie sur un comité local pour l'organisation de cette compétition et un budget est prévu, par le national, ainsi que les aspects techniques.

Il va être nécessaire, pour la commission NEV, d'éclaircir ses besoins pour cette compétition en tenant compte de la participation financière du national.

Vote de la participation de principe du Comité AURA au championnat de France de NEV

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

Adopté à l'unanimité.

- Aujourd'hui, dans les actions réalisées par les CODEP, certaines actions ont un bilan positif c'est-à-dire que la prise en charge est plus élevée que le déficit et nous ne pouvons pas comptablement appliquer la totalité du budget alloué.
L'objectif serait de baisser le coût pour les participants.

Voir avec Elise pour comprendre les règles comptables qui empêche la possibilité d'avoir des bilans positifs pour des actions.

Il est rappelé aux CODEP que les financements doivent bénéficier aux participants.

Laurent RACHET, trésorier, reste disponible pour les commissions et CODEP sur des questions budgétaires.

Sujet I.04 – Divers

- Workspace : toujours en cours de déploiement. L'accès au drive est possible et l'arborescence doit être réalisée.
- Les assemblées générales électorales des CODEP sont terminées. Un mail sera adressé aux présidents de CODEP afin qu'ils transmettent, au Comité AURA, les coordonnées du bureau, des présidents de commissions et le PV de leur assemblée générale électorale.
- Renaud HELSTROFFER a été invité à la réunion du collège des instructeurs.
- Kevin RODIER, instructeur régional stagiaire et président de la CTD 63 a finalisé son cursus, validé par le collège des instructeurs sous le numéro 85.

Vote du comité AURA pour entériner cette nomination :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	15

Adopté à l'unanimité

- Olivier PRALUS (Rhône) et Anne MARTY (Savoie) ont été nommés instructeur régional stagiaire.
- Projet de rajeunissement : Le collège des instructeurs décide que les instructeurs de plus de 70 ans deviennent membres honoraires.

Sujet I.05 – Prochains Comité Directeur

- Samedi 4 janvier 2025 de 10h à 16h – Valence
- Samedi 8 mars 2025 - Lyon

La Secrétaire

Patricia AUDOUY



Le Président

Renaud HELSTROFFER



